ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

stations de montagne

Question orale n° 629

Texte de la question

Mme Sophie Dion attire l'attention de Mme la ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme sur la politique en faveur du tourisme que le Président de la République a placé au rang de grande cause nationale pour l'année 2014. La montagne française est la première destination touristique mondiale l'hiver en termes de journées skieurs (plus de 50 millions par an et 70 millions de nuitées) devant les États-unis et l'Autriche, grâce à la variété et la qualité de son domaine skiable, au sein duquel figurent les stations de ski de renommée internationale du pays du Mont-Blanc et celles de la vallée du Giffre. Pour maintenir ce niveau d'excellence et accueillir de nouvelles clientèles, il convient d'impulser une nouvelle dynamique axée, notamment, sur la préservation des capacités d'investissements des communes touristiques, sur la réhabilitation de l'immobilier de loisirs et l'adaptation des normes pour l'hôtellerie indépendante, sur la formation aux métiers du tourisme, sur l'amélioration de l'accueil en favorisant le déploiement du haut débit et du très haut débit, sur la promotion de la montagne tout au long de l'année y compris en été, sur la valorisation de l'agrotourisme, sur la promotion des évènements sportifs en lien avec la montagne ainsi que celle des classes de neige et de découverte et sur la question essentielle de la fixation des vacances scolaires. À la lumière des propositions formulées par les acteurs du tourisme de montagne dans le cadre des assises du tourisme, elle lui demande de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend mettre en oeuvre pour adapter et diversifier l'offre touristique de la montagne française.

Données clés

Auteur : Mme Sophie Dion
Circonscription : Haute-Savoie (6e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 629
Rubrique : Tourisme et loisirs
Ministère interrogé : Artisanat, commerce et tourisme
Ministère attributaire : Artisanat, commerce et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 1er avril 2014, page 2878
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er avril 2014
Question retirée le : 22 avril 2014 (Retrait à l'initiative de l'auteur)